

---

**MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 30 JUIN 2020**

Rapport d'auditeur	1 & 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 à 9
Renseignements supplémentaires	10

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de "MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT"

### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de " MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT " qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section, responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers, du présent rapport.

Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importants, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*Benoit Dubord CPA, auditeur, CA*

Benoit Dubord cpa, auditeur, ca  
2087 rue de la Gironde, Laval, Québec, H7K 3N2  
Laval le 17 juillet 2020

*Au nom du conseil d'administration*

*Alina Hernandez, trésorière*

*14 septembre 2020*

*Alina Hernandez*

# MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT

## RÉSULTATS

### DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
<b>PRODUITS</b>				
Subvention Avenir d'Enfants (voir p.9)	90 201	\$	397 752	\$
Subvention Avenir d'Enfants concertation	10 000		10 000	
Subvention SIPPE	38 316		28 030	
Subvention Ville de Montréal – Entente Ville MTSSS	1 335		-	
Subvention Ministère de la Famille et des aînés	13 333		17 819	
Subvention Ministère de la Famille et des aînés. Aide urgence COVID	4 314		-	
Subvention Ville de Montréal & Arrondissement Saint-Laurent	73 098		93 518	
Subvention Ville de Montréal – RUI Chaméran	2 194		-	
Arrondissement – Politique Enfant	35 000		-	
S.A.B. & Discrétionnaire	2 650		7 160	
Fondations diverses	300		-	
Centraide	21		10 000	
Centraide – Financement mission	93 333		-	
L'Oeuvre Léger	-		15 000	
Emploi Canada	16 465		14 634	
Dons et levée de fonds	24 429		20 029	
Intérêts et autres revenus	1 909		11 372	
	<u>406 868</u>		<u>625 314</u>	
<b>CHARGES</b>				
Salaires et charges sociales	213 304		212 525	
Frais des fiduciaires	-		246 417	
Frais d'activités & événements spéciaux	47 993		22 791	
Honoraires d'évaluation	37 691		36 974	
Frais de bureau et réunions	7 140		10 605	
Mobilier et équipement	9 094		682	
Télécommunications	1 968		1 918	
Loyer	18 714		18 948	
Frais de formation	839		91	
Publicité et promotions	4 433		806	
Assurances	2 261		2 310	
Honoraires professionnels	5 591		6 292	
Frais de déplacement	1 401		750	
Ressources externes	2 771		1 453	
Frais bancaires	1 535		1 496	
	<u>354 735</u>		<u>564 058</u>	
Excédent des produits sur les charges	<u>52 133</u>	\$	<u>61 256</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Fonds d'administration	Total 2020	Total 2019	
Solde au début	130 489	130 489	69 233	\$
Excédent	52 133	52 133	61 256	
Solde à la fin	<u>182 622</u>	<u>182 622</u>	<u>130 489</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT**

**BILAN**

**AU 30 JUIN 2020**

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
<b>ACTIF</b>				
<b>Actif à court terme</b>				
Encaisse et dépôts à terme	241 612	\$	204 310	\$
Subventions à recevoir	7 314		28 845	
Avenir d'Enfants à recevoir	2 516		5 197	
Taxe de vente à recevoir	10 036		5 804	
Frais payés d'avance	1 763		1 722	
	<u>263 241</u>	\$	<u>245 878</u>	\$
<b>PASSIF</b>				
<b>Passif à court terme</b>				
Créditeurs et frais courus	33 538	\$	9 226	\$
Subventions reportées (note 3)	47 081		92 013	
Autres montants reportés	-		14 150	
	<u>80 619</u>		<u>115 389</u>	
<b>ACTIF NET</b>				
Fonds d'administration	182 622		130 489	
	<u>263 241</u>	\$	<u>245 878</u>	\$

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<u>52 133</u>	<u>\$ 61 256</u> \$
<b>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Taxes de vente à recevoir	(4 232)	(3 495)
Subvention à recevoir	21 531	(28 845)
Autres à recevoir	2 681	(5 197)
Frais payés d'avance	(41)	293
Créditeurs et frais courus	24 312	(5 872)
Apports reportés	(59 082)	(1 862)
	<u>(14 831)</u>	<u>(44 978)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<u>37 302</u>	<u>16 278</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	37 302	16 278
<b>Encaisse au début</b>	<u>204 310</u>	<u>188 032</u>
<b>Encaisse à la fin</b>	<u>241 612</u>	<u>\$ 204 310</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

### 1. Statuts constitutifs et nature des activités

La **Maison des familles de Saint-Laurent** a été constitué le 23 mars 2009 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. C'est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission d'offrir un milieu de vie et un lieu d'épanouissement affectif, social, physique et intellectuel aux parents et à leurs enfants de l'arrondissement de Saint-Laurent.

### 2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

#### *Constatation des produits*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

### 2. Conventions comptables (suite)

Les produits tirés de subventions sont constatés selon la durée du contrat. Les dons, les cotisations et les contributions aux séances de formation sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

#### *Détenus à des fins de transaction*

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les produits.

Les passifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont des passifs financiers non dérivés que l'organisme choisit de désigner, lors de la constatation initiale, comme des instruments qu'il mesurera à la juste valeur à même les autres intérêts débiteurs. Ces passifs sont comptabilisés comme le sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Aucun passif financier non dérivé n'a encore été désigné par l'organisme comme étant détenu à des fins de transaction.

#### *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Autres passifs*

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

# MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2020

### 2. Conventions comptables (suite)

#### *Coût de transaction*

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liées aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Méthode du taux d'intérêt effectif*

L'organisme utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

### 3. Subventions reportées

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Solde au début	92 013	\$	108 025
Moins: Montant constaté comme produit de l'exercice	(44 932)		(108 025)
Plus: Montant reçu pour l'exercice suivant	-		92 013
	<u>47 081</u>	<u>\$</u>	<u>92 013</u>

**MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT**

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**AVENIR D'ENFANTS**

**AU 30 JUIN 2020**

<b>Revenus</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Subvention	<u>90 201</u>	<u>\$ 397 752</u> \$
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	9 074	81 333
Honoraires évaluation	40 116	36 974
Achat mobilier et équipement de bureau	-	283
Impression & expédition	-	1 505
Fournitures de bureau	809	2 844
Honoraires professionnels	-	347
Publicité, promotion, réseaux sociaux et le web	-	129
Frais de déplacements	-	737
Réunions & Vie associative	-	503
Activités – Honoraires & services	33 301	247 292
Activités – Matériels & fournitures	6 376	3 689
Activités – Événements spéciaux	-	2 718
Frais de gestion	<u>3 000</u>	<u>19 398</u>
Total des dépenses	<u>92 676</u>	<u>397 752</u>
Excédent des dépenses sur les revenus	<u>(2 475)</u>	<u>\$ -</u> \$

**Veillez noter que les revenus et les dépenses d'Avenir d'Enfants font partis des résultats à la page 3 des états financiers de Maison des Familles de Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 30 juin 2020**

